







Fiche technique

Article:	2405 										
Modèle:	Gants en tricot POLYURETHAN BESCHICHTET										
Tailles:	XS, S, M, L, XL, XXL										
<small>Pour plus de détails sur les dimensions et les poids des produits, voir ci-dessous (tableau).</small>											
Couleur:	blanc/blanc										
Matière:	Tissu de polyester tricoté Revêtement en polyuréthane de la paume										
Épaisseur du matériau:	1,00 mm (env.)										
Emballage:	240 paire / carton										
Sous-emballage:	12 paire, groupé										
<small>Pour plus de détails sur l'emballage, voir ci-dessous (tableau)</small>											
Instructions de lavage:											
											
EPI catégorie:	Classe II - comprend les risques moyens non énumérés dans la catégorie I ou III, conformément au règlement (UE) 2016/425, annexe I (Référence au Journal officiel de l'Union européenne)										
Standard:											
EN ISO 21420:2020 - Gants de protection - Exigences générales et méthode de test pour les gants											
EN 388:2016+A1:2018 - Protection contre les risques mécaniques											
	<table border="0"> <tr> <td>Résistance aux frottements</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Résistance aux coupures (Coupe Test)</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Force de déchirure</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Force de pénétration par aiguille</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Résistance aux coupures (TDM) conforme à EN ISO 13997:1999</td> <td>X</td> </tr> </table>	Résistance aux frottements	3	Résistance aux coupures (Coupe Test)	1	Force de déchirure	3	Force de pénétration par aiguille	1	Résistance aux coupures (TDM) conforme à EN ISO 13997:1999	X
Résistance aux frottements	3										
Résistance aux coupures (Coupe Test)	1										
Force de déchirure	3										
Force de pénétration par aiguille	1										
Résistance aux coupures (TDM) conforme à EN ISO 13997:1999	X										
EGV 1935:2004 - Règlement (UE) n° 1935:2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 sur les matières et objets habilités à entrer en contact avec des produits alimentaires, abrogeant les directives 80/590/CEE et 89/109/CEE, Journal officiel de l'Union Européenne L 388/4 du 13.11.2004 (et leurs changements)											
	Explication: Les gants de protection peuvent être utilisés dans l'industrie alimentaire ainsi que chez les particuliers lors du traitement et de la transformation des denrées alimentaires. Ils peuvent alors être brièvement en contact direct avec des aliments secs.										
EN 13594:2015 - Protection contre les chocs											
Test: non testé											
(X = non effectué)											



© BIG Arbeitsschutz GmbH

Équipement:

Tissu de polyester tricoté, revêtement en polyuréthane de la paume, blanc, poignet en tricot, env. 13 jauge (= 1,828 mm), Épaisseur du matériau paume: env. 1,00 mm

Propriétés:

Agréable sensation de port. Haute souplesse et bon ajustement. Respirant. Bonne résistance à l'abrasion.


Applications:

Appropriés pour les travaux d'assemblage généraux à risques modérés et à exigences élevées en matière de sensibilité tactile, par ex. dans les métiers artisanaux, le bâtiment et les travaux publics, la construction de salons d'exposition, l'industrie automobile, l'industrie mécanique, la sidérurgie, l'industrie agroalimentaire, l'agriculture

But d'utilisation, secteurs d'application et évaluation des risques:

Ces produits répondent aux normes techniques indiquées. L'attention est attirée sur le fait que les conditions effectives d'utilisation ne peuvent pas être simulées et, de ce fait, il est de la seule décision de l'utilisateur d'utiliser ou non les produits pour l'application prévue. Le fabricant n'est pas responsable en cas d'utilisation abusive du produit. Avant toute utilisation, il faut donc effectuer une évaluation du risque résiduel pour constater si ces produits conviennent à l'utilisation prévue. Veuillez tenir compte des pictogrammes imprimés et des niveaux de performance.

Mesures de précaution pendant l'utilisation:

- **Ne jamais plonger ces gants dans des substances chimiques et ne jamais les mettre en contact avec des substances chimiques.**
- En manipulant des produits chimiques, utilisez exclusivement des gants avec un pictogramme chimique.
- Assurez-vous que les gants choisis sont résistants contre les produits chimiques utilisés.
- N'utilisez pas ces gants pour la protection contre des arêtes ou lames dentées coupantes ou contre le feu.
- Si des gants pour des applications chaudes sont nécessaires, assurez-vous que les gants répondent aux exigences EN 407:2020 et qu'ils ont été testés en fonction de leurs exigences.
- N'utilisez pas les gants à proximité de pièces de machine en mouvement.
- Avant toute utilisation, examinez attentivement les gants pour exclure toute erreur et tout défaut.
- Si les gants répondent aux exigences de la force de pénétration par aiguilles selon EN 388:2016+A1:2018, mais on ne peut pas supposer que les gants offrent une protection contre la perforation avec des objets pointus, comme par exemple des aiguilles de seringues.
- Ne pas utiliser les gants endommagés, usés, sales ou recouverts de n'importe quelle substance (même à l'intérieur) car ceci peut irriter la peau et causer des inflammations cutanées. Si ceci devait se produire, il faut demander conseil à un médecin.

EN ISO 21420:2020 - Gants de protection - Exigences générales et méthode de test pour les gants:

Cette norme spécifie les méthodes d'essai pertinentes à utiliser pour tous les gants de protection et les exigences générales concernant les principes de conception, l'assemblage des gants, la résistance du matériau des gants à la pénétration de l'eau, l'innocuité, le confort et les performances ainsi que l'étiquetage à effectuer par le fabricant et les informations à fournir par le fabricant.

EN 388:2016+A1:2018 - Gants de protection contre des risques mécaniques:

Les gants de protection contre les risques mécaniques doivent atteindre au moins une des propriétés (résistance aux frottements, aux coupures, forte de déchirure et de pénétration par aiguille) au moins le niveau de performance 1 ou le niveau de performance A pour le test de résistance aux coupures TDM conforme à la norme EN ISO 13997:1999.

Résistance aux frottements:	Le nombre de cycles d'abrasion nécessaires pour frotter l'échantillon testé.
Résistance aux coupures (Coupe-Test):	Le nombre de cycles d'essai au cours desquels l'échantillon est coupé avec une force constante et un contact répété.
Force de déchirure:	La force nécessaire pour continuer de déchirer le gant testé coupé.
Force de pénétration par aiguille:	La force nécessaire pour perforer le gant testé au moyen d'une pointe standardisée.
Résistance aux coupures (TDM):	La force minimale nécessaire pour couper l'échantillon d'essai avec un seul contact.

EN 388:2016+A1:2018


Critères de test	Évaluation	Article 2405
A = Résistance au frottement	0 - 4	3
B = Résistance aux coupures (Coupe Test)	0 - 5	1
C = Force de déchirure	0 - 4	3
D = Force de pénétration par aiguille	0 - 4	1
E = Résistance aux coupures (TDM) conforme à EN ISO 13997:1999	A - F	X
F = Test de protection contre les chocs conforme à EN 13594:2015	P	non testé

Plus le chiffre est élevé meilleur est le résultat du test. X signifie «non testé». P signifie «réussi».

Test	1	2	3	4	5
A = Résistance aux frottements (nombre de tours de frottement)	100	500	2000	8000	-
B = Résistance aux coupures (Index) Coupe-Test	1,2	2,5	5,0	10,0	20,0
C = Force de déchirure (N)	10	25	50	75	-
D = Force de pénétration par aiguille (N)	20	60	100	150	-

Test	A	B	C	D	E	F
E = Résistance à la coupure conforme à EN ISO 13997:1999 (N)	2	5	10	15	22	30
Article 2405						



EN 13594:2015 - Protection contre les chocs:

Chaque secteur pour lequel une protection contre les chocs est indiquée doit être testé. En raison de la méthode de test (dimensions de l'échantillon), il n'est pas possible de tester la protection des doigts contre les chocs. Les gants de protection contre les risques mécaniques doivent être conçus et réalisés de manière à offrir un amortissement spécifique aux chocs (p. ex. protection contre les chocs au niveau des jointures des doigts, des dos et des paumes de main). De tels gants doivent répondre aux performances de la catégorie de protection 1 conforme à EN 13594:2015.

En présence d'usure pendant le test de résistance aux coupures (B), les résultats du Coupe-Test doivent être uniquement considérés comme indications alors que le test de résistance aux coupures TDM (E) fournit des résultats de référence concernant les performances.

Avertissement:

Pour les gants avec deux ou plusieurs couches, la classification générale ne reflète pas nécessairement la performance de la couche extérieure.


Les gants avec résistance mécanique atteignant et présentant un niveau de performance 1 ou plus pour la force à la déchirure ne doivent pas être portés dans les cas où il y a un risque d'être happé dans des pièces de machines en mouvement.

Les tests se rapportent à la paume des gants.

But d'utilisation, secteurs d'application et évaluation des risques:

Appropriés pour les travaux d'assemblage généraux à risques modérés et à exigences élevées en matière de sensibilité tactile, par ex. dans les métiers artisanaux, le bâtiment et les travaux publics, la construction de salons d'exposition, l'industrie automobile, l'industrie mécanique, la sidérurgie, l'industrie agroalimentaire, l'agriculture

Rapport d'essai sur les denrées alimentaires

 Le gant répond aux exigences du règlement (CE) n° 1935/2004, des §§ 30 et 31 du LFGB et de l'ordonnance sur les Bedarfsgegenstände dans leurs versions actuellement en vigueur.

Les gants ne sont adaptés qu'au contact avec des denrées alimentaires sèches.

Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans la déclaration de conformité pour le contact avec les denrées alimentaires.

Le rapport d'essai n° (25424)072-570770 a été délivré par :
Bureau Veritas Consumer Products Services Germany GmbH
Wilhelm-Hennemann-Str. 8
19061 Schwerin
Deutschland

Marquages sur les gants:

Marque commerciale, N° de modèle, taille, symbole CE, pictogramme avec les numéros pertinents des normes EPI européennes applicables, pour la convenance alimentaire: symbole du verre et de la fourchette, symbole i, symbole de fabrication avec date de fabrication: mois/année, symbole de sablier avec date de d'expiration mois/année



2405 Label de marque du fabricant
10 Numéro d'article du producteur
10 Taille des gants selon EN ISO 21420:2020 (exemple)



Pictogrammes avec les numéros correspondants des normes EPI européennes pertinentes (exemple, pictogramme détaillé dans les pages précédentes).



Le pictogramme du verre et de la fourchette certifie que le produit répond aux exigences du Règlement (UE) 1935:2004 (et ses modifications par la suite) et qu'il peut être utilisé pour la préparation et la manipulation de produits alimentaires.



Le marquage CE confirme le respect des exigences du règlement européen 2016/425.



Symbole i : Renvoi aux informations du fabricant



Date de fabrication mois/année: 00/0000



Date d'expiration Mois/année : 00/0000

Dimensions/poids Article:



taille	Longueur en cm	Largeur en cm	Épaisseur du matériau pau	Poids en g/paire
XS	24	10	0,1	23
S	24	12	0,1	25
M	25	13	0,1	26
L	27	13	0,1	30
XL	28	13	0,1	30
XXL	28	14	0,1	33

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Détails d'emballage (unité d'emballage):


taille	kg brut	kg net	Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm
XS	5,30	3,80	58	28	37
S	6,20	4,70	58	28	37
M	6,30	4,80	58	28	37
L	7,50	6,00	58	28	37
XL	8,30	6,80	58	28	37
XXL	8,40	6,90	58	28	37

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Composants dangereux - REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals):

Ce produit est fabriqué dans le respect des dispositions de l'annexe XVII du règlement européen REACH 1907/2006 et ne contient pas de substances dangereuses dans des concentrations soumises à une obligation de déclaration.

Certification de conformité

 Ces produits forment un équipement de protection individuelle (EPI). Le sigle CE certifie que le produit répond aux exigences en vigueur du règlement (UE) 2016/425.

Identification et sélection:

Le choix des produits doit être fait en fonction des exigences du lieu de travail, de la nature du danger et des conditions environnementales pertinentes. L'employeur est responsable du choix du bon PSA. Par conséquent, il est nécessaire de vérifier que les produits sont adaptés aux besoins avant utilisation.

Règlement d'utilisation:

Les produits ne remplissent les exigences de sécurité que s'ils sont portés de manière parfaitement appropriée et dans un état impeccable. Avant usage, veuillez vérifier que les produits ne présentent pas d'imperfection ou de défaut. Si pendant l'utilisation des produits des déchirures ou des trous apparaissent, ils doivent être immédiatement jetés. Assurez-vous que les produits ne sont pas trop grands ou trop petits, mais qu'ils sont bien ajustés. Les modifications sur des EPI ne sont pas autorisées. Veuillez suivre les instructions du fabricant et les conserver tout au long de la durée d'utilisation de l'EPI. Nous n'assumons aucune responsabilité pour de possibles dommages et/ou conséquences dus à une utilisation non conforme.

Instructions de lavage:


Ne pas laver. Ne pas javelliser. Ne pas sécher en machine. Ne pas repasser. Ne pas nettoyer à sec et ne pas nettoyer par voie humide.

Les gants, aussi bien neufs qu'usagés, doivent être soumis à une vérification minutieuse particulièrement après le nettoyage pour s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés. Les gants ne doivent jamais être rangés lorsqu'ils sont sales s'ils doivent être réutilisés. Dans ce cas, avant de les retirer, il faut nettoyer les gants le mieux possible à condition qu'il n'existe aucun danger sérieux. Il faut d'abord éliminer la saleté récalcitrante. Ensuite, les gants peuvent être nettoyés avec une solution de nettoyage délicate, rincés avec de l'eau propre et, de préférence, séchés à l'air libre. Si la saleté ne peut pas être éliminée ou s'il existe un risque possible, il est conseillé de racler les gants par intermittence, celui de droite et celui de gauche. Pour ce faire, utiliser la main gantée pour pouvoir enlever les gants sans que la main non protégée ne puisse entrer en contact avec la saleté. Après un nettoyage, les gants ne présentent éventuellement plus les mêmes performances. Le fabricant décline de ce fait toute responsabilité pour le produit après un nettoyage effectué.

**Stockage et vieillissement:**

Stocker les produits dans leur emballage original, dans un lieu sombre, frais et sec, à l'abri des rayons directs du soleil et à distance de sources de chaleur. En cas de contact persistant avec la lumière directe du soleil ou avec une chaleur excessive, leur durée de vie est raccourcie. Évitez le contact du produit avec des solvants pouvant entraîner des modifications du produit ou de ses propriétés. En cas d'usage conforme et de stockage approprié, la durée de vie est en général de 3 années maximum (voir également la date de péremption sur l'emballage). De plus, les boîtes distributrices portent la date de fabrication (mois/année).

Élimination:

Les produits usagés peuvent être salis par des substances dangereuses et polluantes. L'élimination des produits doit se faire en accord avec les normes légales appliquées localement.

Risques pour la santé:

Jusqu'à maintenant, aucune allergie causée par l'utilisation du produit n'est connue. Si une réaction allergique devait se produire, il faut demander conseil à un médecin ou à un dermatologue.

Premiers secours:

Lorsque les produits sont contaminés par des produits dangereux, il faut les retirer.

En cas de contact avec la peau: consultez immédiatement un médecin si une réaction allergique apparaît.

En cas de contact avec les yeux: lavez abondamment l'œil concerné. Consultez immédiatement un médecin.

Centre notifié responsable de la réalisation de l'examen de type:

SATRA Technology Europe Ltd.

Bracetown Business Park

Clonee, Dublin D15 YN2P

Ireland

No. d'identification: 2777

Le certificat de conformité complet ainsi que d'autres informations du fabricant sont disponibles à l'adresse:

www.big-arbeitsschutz.de



Se tenir de 22.05.2024/Rev.03